

EN FAGNE ET THIERACHE

Revue paraissant
quatre fois l'an.

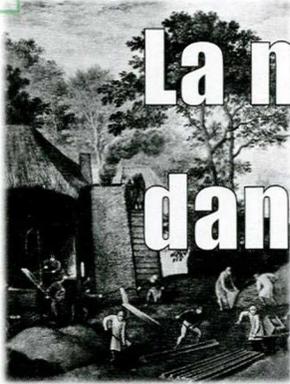


**CERCLE D'HISTOIRE RÉGIONALE
PRESGAUX**

34^e année

2001

Tome 132



La métallurgie dans le Couvinois

(suite)

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE L'EAU NOIRE A COUVIN

(Belgique)

FONDERIE

PIÈCES SUR MODÈLES
GARNITURES DE CUISINIÈRES
TAQUES EN POLI FIN

POLISSAGE - NICKELAGE

POT BOUILLEUR BREVETÉ
pour chauffage des appartements

POT BOUILLEUR SPÉCIAL
pour distribution d'eau chaude

INSTALLATIONS

Capital: 950.000 Francs

TÉLÉPHONE: COUVIN N° 38

TÉLÉGR.: MOUTARDE, COUVIN

COMPTE CHÈQ. POST. N° 13340

TÔLERIE

FABRIQUE DE CUISINIÈRES
majolique et tôle, ordinaires, à flamme renversée,
à plusieurs foyers, etc.

CUISINIÈRES TRIANGULAIRES
POÈLES CHAFAUDS
tôle et majolique

SPECIALITÉ:
CUISINIÈRE "LA NOUVELLE",
À PEU CONTINU

En 1906, Monsieur Alfred Moutarde – qui fut un des bourgmestres de Couvin – fonda « **Les Ateliers de l'Eau Noire** » qui, le 12 mai 1919, par acte de Maître Adolphe Desorme, notaire à Couvin, se constituèrent en société anonyme ayant pour objet social « la fabrication et la vente des cuisinières tôle et majolique, l'entreprise d'installation de distribution d'eau chaude ainsi que toutes les opérations qui se lient à cette fabrication et à cette vente. »

Le capital social était fixé à 150 000 F, représenté par 150 actions de 1 000 F chacune.

Monsieur Moutarde faisait apport :

- a) d'un bâtiment affecté à l'usage d'atelier, magasin et habitation d'une superficie de 3 a 85 ca, sis à Couvin, près de la station, cadastré section B, n° 1350, 135C2 et 135V2, tenant du levant à M. Moutarde, du Midi à l'Avenue de Chimay, du couchant à Guislain et Mathy, du Nord à la route de Boussu;



La famille de M. Moutarde.

Assis dans un fauteuil, en bas à gauche, M. Alfred Moutarde.

Debout, en haut à gauche : M^{me} Moutarde et sa fille Camille.

Les autres personnages sont des neveux et nièce.

Collection P. Leclercq.

- b) des modèles en zinc, en fonte et en tôle utilisés dans la fabrication ;
 c) de tout l'outillage du dit atelier. Il recevait 75 actions en rémunération de ses apports.

Les actions restantes étaient souscrites par :

1. M. Émile Draily, instituteur à Presgaux ;
2. M. Edmond Leroy, représentant de commerce à L'Escaillère ;
3. M. Ovide Marée, négociant à Dailly ;
4. M. Ernest Moinet, directeur d'Usine à Cul-des-Sarts ;
5. M. Thomas Philippe, industriel et bourgmestre à Cul-des-Sarts ;
6. M. Joseph Van Riel-Quinet, négociant à Cul-des-Sarts.

Le capital fut augmenté et porté en plusieurs fois à 950 000 F, représenté par 950 actions de mille francs chacune. Il est intéressant de connaître les noms des actionnaires détenteurs de ces 950 actions :

- Jules Dubreucq, négociant à Gosselies	50 actions
- M ^{me} Félicie Colonval, veuve Alfred Moutarde à Couvin	84
- Joseph Bayet, quincaillier à Tournai	10
- François Fels, représentant de commerce à Bruxelles	20
- Léon Jabe à Bruxelles	15
- Adelson Leclercq, poêlier à Thuin	10
- Joseph Snel, pâtissier à Thuin	20
- Ghislain Cheron, quincaillier à Péruwelz	10
- Joseph Van Riel précité	25
- Joris-Delimoy à Vireux	24
- Jules Buisseret, agent de banque à Chimay	5
- Joseph Bourgeois à Fumay	5
- Georges Bourgeois à Fumay	10
- Die à Fumay	12
- A. Bigot à Fumay	3
- Ernest Moinet précité	20
- Paul Paroche, employé à Cul-des-Sarts	10
- Armand Champenois, employé à Cul-des-Sarts	15
- Edmond Leroy précité	30
- Arthur Richoux, négociant à Cul-des-Sarts	20
- Léon Marée, brasseur à Cul-des-Sarts	10
- Ovide Marée précité	25
- Émile Draily précité	6
- Lucien Noiret, facteur de bois à Presgaux	35
- Paul Dupont cultivateur à Petite-Chapelle	6

- Jules Petitjean, cultivateur à Pesche	10
- Émile Squevin, ouvrier d'usine à Pesche	3
- Henri Caignet, quincaillier à Momignies	33
- Jacques Ligot, courtier à Charleroi	2
- Edmond Ligot, courtier à Charleroi	8
- Joseph Maquenne, notaire à Fumay	5
- Thomas Philippe précité	21
- M ^{me} Leclère-Philippe, rentière à Cormicy	13
- Gilbert Squevin, ouvrier d'usine à Couvin	4
- Auguste Squevin, ouvrier d'usine à Couvin	4
- François Laffineur, cultivateur à Cul-des-Sarts	12
- Georges Hardy, directeur de chocolaterie à Ixelles	20
- Pierre Van den Beemden, industriel à Anvers	5
- Émile Laffineur-Manise à Cul-des-Sarts	5
- Arthur Remy-Bayet, rentier à Bruxelles	10
- Vital Bourlon à Couvin	2
- Louis Chasselein à Aublain	10
- Albert Diet à Rièzes	5
- Jules Deffrasne à Gosselies	15
- Modeste Manise, garde-champêtre à L'Escaillère	6
- Gabriel Moreau à Regniowez	10
- Clément Hiernaux, rentier à Cul-des-Sarts	10
- Jules Sacrez, hôtelier-restaurateur à Couvin	20
- Victorice Pierson, propriétaire à Cul-des-Sarts	10
- Victor Pierson, propriétaire à L'Escaillère	25
- Marcel Charlier, employé à Couvin	4
- Amand Marée, cultivateur à L'Escaillère	15
- Mathilde Mathys à Forest	10
- Élie Panier à Genappe	2
- A. Bertrand à Aublain	10
- O. Bertrand à Aublain	5
- Eugène Pierson, propriétaire à Cul-des-Sarts	10
- Jules Bernaerdt, instituteur à L'Escaillère	1
- Paul Harroy, directeur de tannerie à Nismes	20
- Léon Maufruid, directeur d'usine à Bourlers	10
- Fernand Dropsy, propriétaire à Bourlers	5
- Robert Lambion, propriétaire à Uccle	10
- Veuve Focquet, rentière à Couvin	20
- Alphonse Bietlot, quincaillier à La Louvière	5
- Armand Henry, mécanicien à Couvin	15
- Alphonse Bouko, employé à Nismes	20
- Achille Lecocq à Erquelinnes	5

- Mélanie Métens, cigarière à L'Escaillère 1
- Maurice Peeters, négociant à Cul-des-Sarts 25
- Paulin Hiernaux, employé à Cul-des-Sarts 2
- Arthur Maillard, mouleur à Brûly 3
- Oscar Gallois, mouleur à Brûly 4

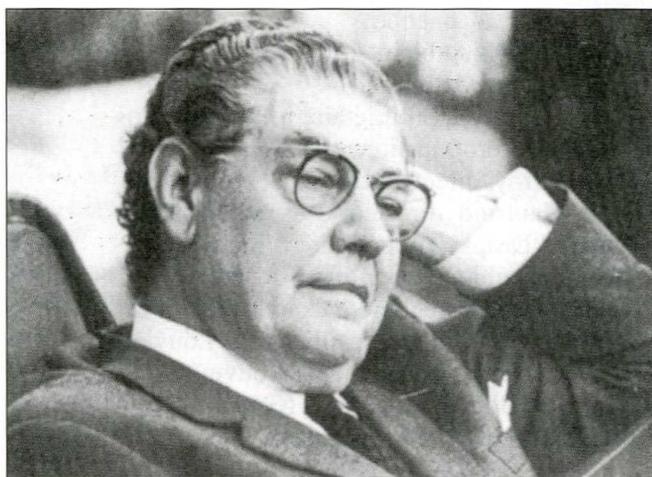
Lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le samedi 7 novembre 1931, en l'Hôtel Saint-Roch, dans la liste des actionnaires apparaît le nom de M. Victor Remy, alors sans profession, demeurant à Bruxelles, fils de M. Arthur Remy-Bayet et cousin de M. Jules Dubreucq, deux actionnaires de la société anonyme « Les Ateliers de l'Eau Noire ». M. Victor Léonard Remy, issu d'une famille d'industriels de Frasnes-lez-Buissenal, licencié en sciences économiques et financières, répondait à l'appel de son cousin Jules Dubreucq : « Les Ateliers de l'Eau Noire » connaissaient des difficultés financières, il fallait redresser la situation, ce qui fut fait.

Du point de vue industriel, M. Remy a tenu à unifier la marque ; en effet, « Les Ateliers de l'Eau Noire » fabriquaient des cuisinières majoliques et des poêles au nom de plusieurs constructeurs et poêliers.

Dès l'arrivée de M. Remy, la marque « Eau Noire » fut imposée.

Une assemblée générale extraordinaire tenue le 28 juillet 1941 devant Maître Émile Desorme, notaire à Couvin, transforme les actions en parts sociales sans désignation de valeur nominale.

La société anonyme « Les Ateliers de l'Eau Noire » fut mise en liquidation par échéance de son terme le 11 mai 1949.



M. Victor Remy.

s. a. les fonderies de



USINES FONDÉES EN 1907

L'EAU NOIRE

Le 30 juillet 1953 fut constituée par acte avénu devant Maître Albert Raucq, notaire à Bruxelles, la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » à Couvin.

« Les Ateliers de l'Eau Noire », société anonyme en liquidation, faisaient alors apport à la nouvelle société de tout son matériel de fonderie, de modelage et de réparations, de soudure, de nickelage-chromage, de polissage, de tôlerie, de montage et d'ajustage, de polissage de taques, de production de force motrice et d'emmagasinage; toutes marchandises, matières premières, approvisionnements et toutes pièces en stock; son matériel roulant, ses marques de fabrique et sa clientèle.

Le capital de la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » était fixé à 5 000 000 F, représenté par 5 000 actions de 1 000 F chacune. Quatre mille actions étaient attribuées à la société anonyme en liquidation « Les Ateliers de l'Eau Noire » pour ses apports décrits ci-avant.

Les mille actions restantes avaient été souscrites par :

M. Victor Remy	750
M ^{me} Isabelle Tillier, épouse de M. Victor Remy	100
M. Maurice Suetens, négociant à Bruxelles	90
M ^{me} Hélène Remy, épouse du dit M. Maurice Suetens	10
M. André Mouvet, directeur d'usine à Couvin	10
M. Maurice Baudaux, comptable à Couvin	5
M. Arthur Nisot, contremaître à Couvin	10
M. Gustave Sottiaux, contremaître à Couvin	5
M. Gilbert Squevin, technicien à Couvin	8
M. René Nicolas, contremaître à Couvin	5
M. Robert Janssen, comptable à Couvin	5
M. Albert Leroy, expert fiscal à Charleroi	2



Foyers d'apportement
Poêles aérothermes d'usines
ou mazout
« SOMY »

Verwarmings en
Werkhuiskachels op mazout
« SOMY »

Cuisinières classiques et
Cuisinières-Bufferets
ou mazout
« SOMY »

Keuken-en Buffetkachels
op mazout
« SOMY »

Foyers Cheminée et
Foyers-Bufferets
cristal laque noir
« SOMY »

Haarden en Kookhaarden
in Kristal-lak
« SOMY »

CUISINIÈRES MIXTES
Bufferets 50 et 61 charbon et gaz
ou mazout et gaz
avec four mixte et chauffe-plats
MIXTE-FORNUIZEN
Bufferetten 50 en 61
kolen en gas
mazout en gas
met gemengde oven en warmkast

Cuisinières à bouilleur
ou charbon et au mazout
« SOMY »

Fornuizen met heetwaterlement
op kolen en op mazout
« SOMY »

Poêles crapauds et triangulaires
« Crapaud » stoven en
Driehoekstoven

Fourneaux pour grandes cuisines
et friteuses au charbon,
mixtes, au gaz, au mazout
« SOMY »

Fornuizen voor grote keukens
en Frituurfornuizen op kolen,
op mazout en mixte met gas
« SOMY »

Chaudières à eau chaude
pour cave ou appartement
« SOMY »

Centrale Verwarmingsketel en
Etageverwarmingsketels
« SOMY »

Aérothermes pour
chauffage à air chaud
« SOMY »

Generatoren voor
warmelucht verwarming



SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE
L'EAU NOIRE
A COUVIN

FONDERIE ◆ TOLERIE
POLISSAGE -- NICKELAGE -- CHROMAGE
PIÈCES SUR MODÈLES. -- Travail à façon

TOUTES CUISINIÈRES
Emaillées ou Majoliques

Triangulaires

Crapauds

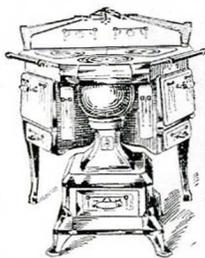
Cuisinières

LUXE



SPECIALITES : La Nouvelle à pot sortant
La Pratique id. id.
Pots bouilleurs spéciaux.
pour chauffage central par cuisinière

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

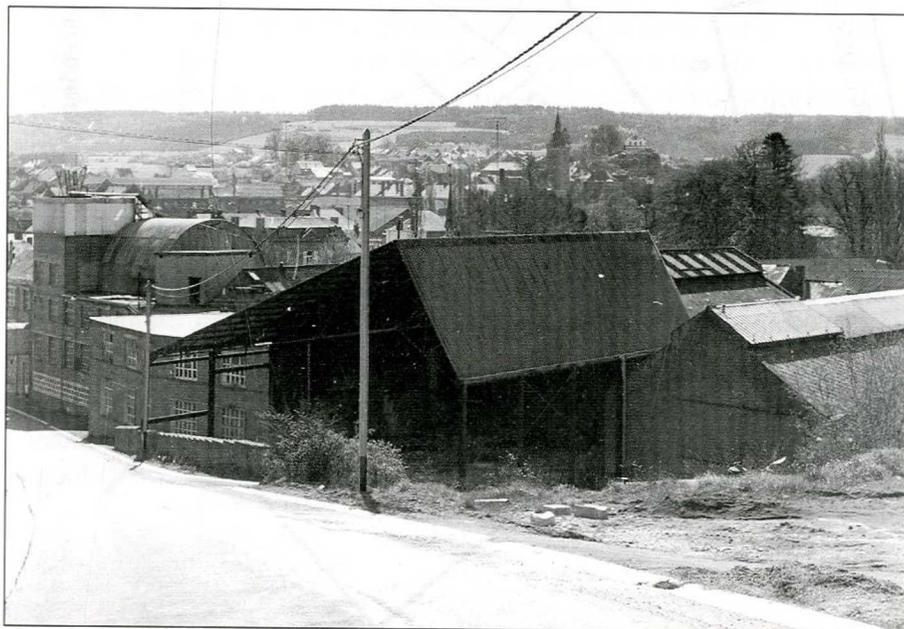


◀▶
FABRICATION
irréprochable
et garantie
▶◀



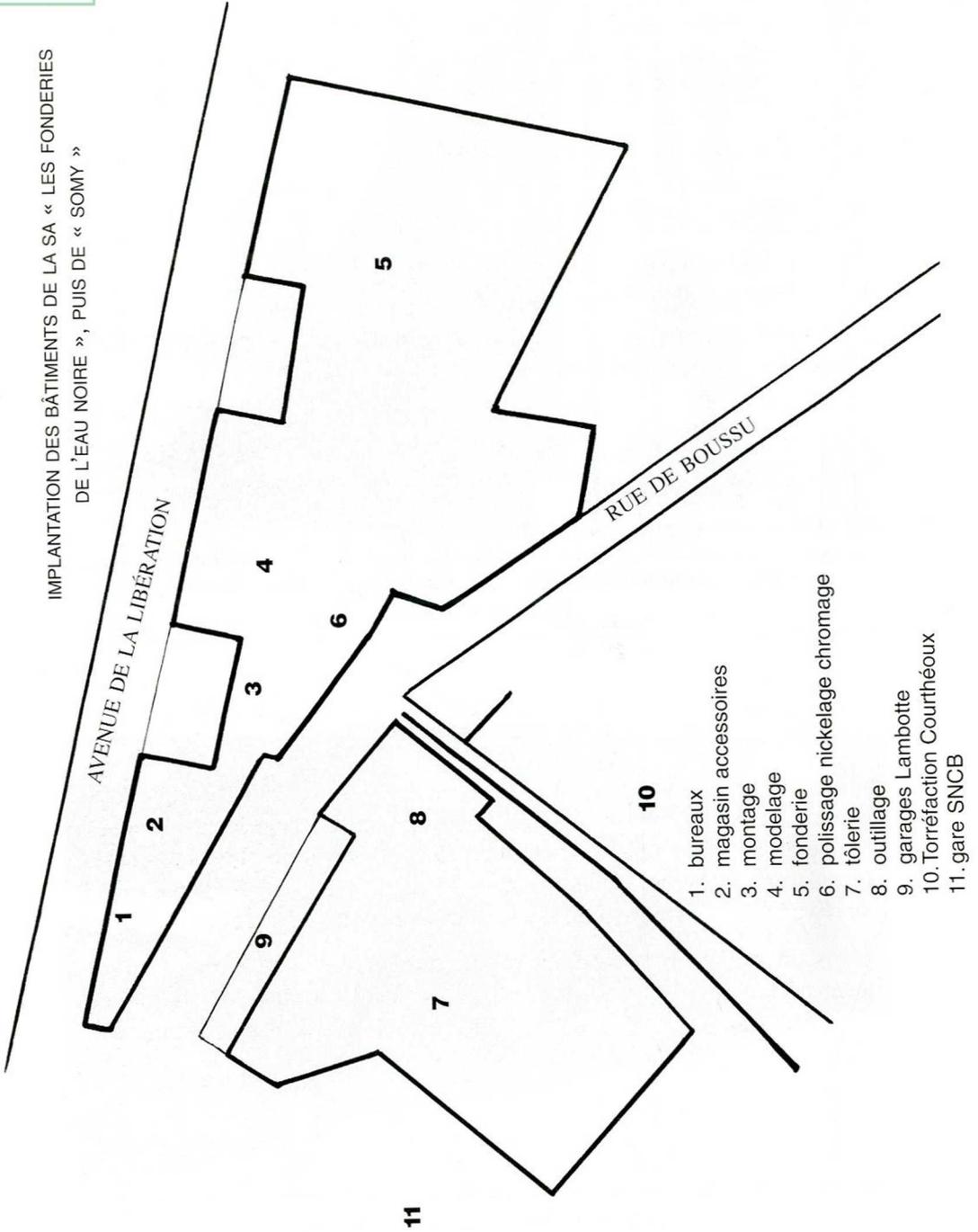


Les bâtiments de la SA « Les Fonderies de l'Eau Noire »,
puis de « SOMY »



Vue prise depuis la rue de Boussu.

IMPLANTATION DES BÂTIMENTS DE LA SA « LES FONDERIES
DE L'EAU NOIRE », PUIS DE « SOMY »



1. bureaux
2. magasin accessoires
3. montage
4. modelage
5. fonderie
6. polissage nickelage chromage
7. tôlerie
8. outillage
9. garages Lambotte
10. Torréfaction Courthéoux
11. gare SNCF

Le capital social est augmenté par acte de Maître Jacques Desorme, notaire à Couvin, du 22 juin 1959 et porté à 8 000 000 F par incorporation de réserves pour 1 600 000 F et par apport de la société anonyme en liquidation « Les Ateliers de l'Eau Noire » de ses bâtiments. Ce capital est représenté par 8 000 actions nominatives sans désignation de valeur nominale.

La fabrication comprenait des cuisinières sous la marque « Eau Noire » et des poêles à charbon sous la marque « Foyers Remy ».

Puis, en 1954, fut créé le fameux brûleur à mazout à flamme bleue qui donna un essor formidable aux poêles à mazout. Le brûleur à mazout découvert par M. Gustave Sottiaux fut mis au point par l'inventeur et M. Victor Remy.

Il faut reconnaître que la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » s'était spécialisée dans la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson au mazout.

Au cours de la seconde moitié des années 1950, pour avoir sa place au soleil, la dite société avait dû lutter fermement contre les préjugés du public et des détaillants ainsi que des producteurs et revendeurs de charbon. Elle finit par imposer ses produits par la qualité de sa fabrication. Dès 1960, elle détenait 45 % du marché belge des poêles à mazout. De 1960 à 1966, les ventes de la société se développèrent et en conséquence, l'outil de production était complètement saturé.

La société anonyme « La Couvinoise » se trouvant en difficulté comme il a été dit dans le chapitre la concernant, la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » saisit l'occasion de racheter les bâtiments et les installations de la société anonyme « La Couvinoise », lui permettant ainsi de développer sa production, l'acte d'achat étant signé le 29 juin 1970.

Enfin, dans le cadre d'une restructuration des poêleries couvinoises, le 21 décembre 1970, par acte de Mes Jacques Desorme et Albert Raucq précités, la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » est mise en liquidation.

Quelques appareils SOMY (catalogue de 1973).



Cosmos



Convecteur au charbon
« Eden »



Le célèbre « Maxim »



Prado Rustique



Cuisinière au gaz
« Floride »



Poêle d'atelier
« Calo »



Les mouleurs des Fonderies de l'Eau Noire ont ressuscité la tradition ancestrale du moulage de la fonte à la main. Ils réalisent, avec la même technique qu'autrefois, des reproductions tellement fidèles des objets anciens, qu'il est impossible de les distinguer du modèle original, même pour un œil averti.

Les plaques de cheminée sont indispensables pour protéger la maçonnerie des feux-ouverts ; elles en augmentent le rendement et constituent également une très belle décoration.

Notre collection est une des plus importantes d'Europe.

S. A.
N. V.



COUVIN
(Belgique)

SOMY

Appareils de chauffage
et de cuisine
Verwarmings-en
kooktoestellen
Chaudières
de chauffage central
Centrale verwarmingsketels
Chauffage à air chaud
Hoteluchtverwarming
Fourneaux
de grande cuisine
Fornuizen
voor grote keukens

SOMY THERM

Appareils pour chauffage
multilocaux
Meerkamerverwarming

SAMSON

Fontes pour voirie
et bâtiment
Gietijzer voor wegen
en gebouwen

Fontes d'art :
Intérieurs de cheminée
et objets de décoration
Kunstgeut
Gietijzerplaten
en kunstvoorwerpen

 **FABRIMETAL**
AFFILIÉ

Le 21 décembre 1970, les « Fonderies Saint Joseph et Samson réunies », société absorbante, fusionnent avec la société anonyme en liquidation « Les Fonderies de l'Eau Noire », société absorbée, laquelle fait apport de tous ses avoirs actifs et passifs.

Le capital social est porté à 150 000 000 F et la dénomination de la société est changée en « **SOMY** ».

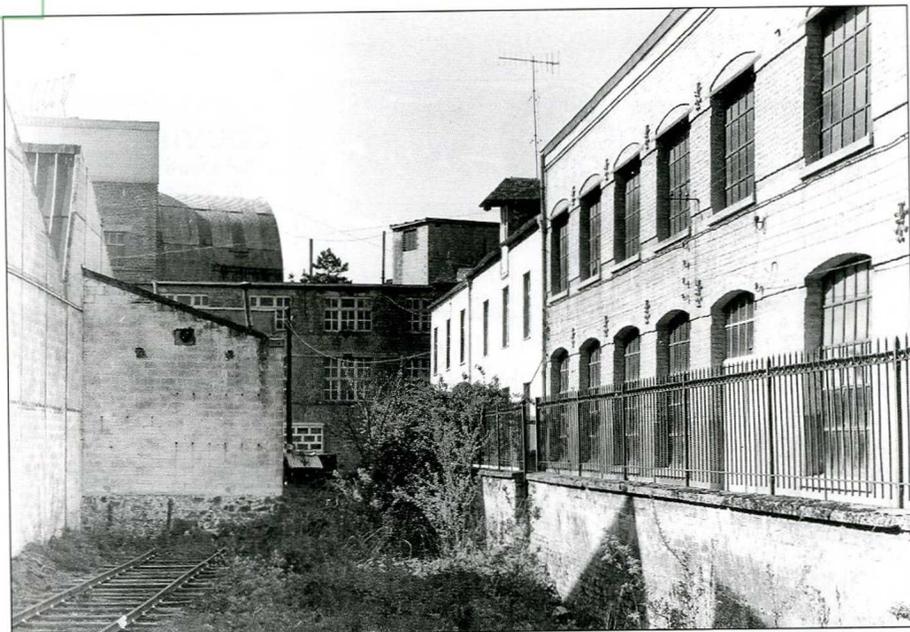
Cette marque universellement connue venait de la contraction du nom de l'auteur du célèbre brûleur mazout à flamme bleue - M. Gustave SOTTiaux - et de celui qui l'avait mis au point et commercialisé - M. Victor ReMY (SO-MY).

Ainsi, la société anonyme « **SOMY** » regroupe les trois usines d'appareils de chauffage et de cuisson de Couvin et forme ainsi une unité complète de fabrication qui s'étend sur une superficie de plus de 11 hectares sur le territoire de Couvin.

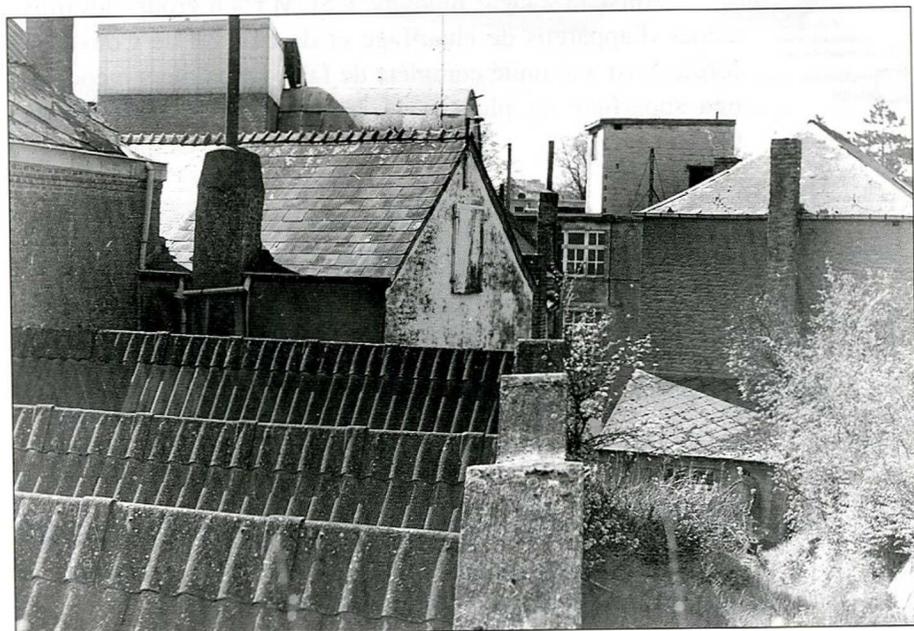
Elle possédait grâce à la prise de contrôle des « Fonderies Saint Joseph et Samson Réunies », d'une émaillerie, d'une fonderie beaucoup plus grande et d'une usine à Namêche pour la fonte de bâtiment. « La Couvinoise » lui a vendu un four continu pour l'émaillage tôle et divers ateliers facilitant la fabrication.

En 1970-1971, le chiffre d'affaires annuel dépasse les 500 000 000 F pour un effectif de 800 personnes, avec une production de 100 000 appareils.

En juin 1971, la société anonyme « **SOMY** » est approchée par les syndicats et les pouvoirs publics pour reprendre la société Anonyme en liquidation « International Samson » dont l'usine est à Seilles.



Vue prise devant la torrification Courthéoux.



Vue prise de l'arrière des bâtiments.

Le 4 août 1971, la société anonyme « SOMY » a acquis l'intégralité des parts de la société anonyme en liquidation « International Samson » et a pris à bail l'ensemble des installations de la même société à Seilles.

Cela permettait d'effectuer le regroupement à Seilles des deux fonderies de Seilles et de Namèche. Les installations de fonderie desservies par pont roulant étaient bien adaptées à la production de chaudières en fonte.

La structure industrielle de la société anonyme « SOMY » se présentait dès lors comme suit :

SIÈGES DE PRODUCTION	PRODUITS FABRIQUÉS
<p>Usines de Couvin : unité de fabrication intégrée regroupant l'ensemble des usines d'appareils de chauffage de Couvin (Couvinoise ; Saint-Joseph et Samson Réunies, Fonderies de l'Eau Noire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - appareils de chauffage individuels au mazout, au gaz, au charbon - appareils de « mini-chauffage » - fourneaux de grande cuisine - cuisinières à gaz et cuisinières électriques - lave-vaisselle - fonte d'art - chaudières de chauffage central en acier
<p>Usine de Seilles : il s'agit du siège d'exploitation de la s.a. « International Samson » en liquidation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - chaudières de chauffage central en fonte
<p>Usine de Namèche : fonderie qui doit être regroupée avec l'usine de Seilles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - articles en fonte pour le bâtiment et pièces en fonte mécanique (sous-traitance)
<p>Usine de Mézières-Charleville (France) : il s'agit du siège d'exploitation de la s.a. « Couvinoise France » dont « SOMY » avait pris le contrôle majoritaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - chaudières de chauffage central en acier - générateurs à air chaud

À l'exportation, l'activité de « SOMY » s'exerce principalement à travers ses filiales :

- en France, la société anonyme « SOMY - LA COUVINOISE FRANCE » à Mézières (Ardennes - France) ;
- en Hollande, la « SOMY HAARDENFABRIEK » à Rosendaal ;
- en Suisse, la « SOMY S.A. » à Neuchâtel ;
- en Allemagne : la « SOMY VERTRIEB » G.m.b.H.

« SOMY » détenait enfin un outil à la mesure de ses ambitions, aux vues peut-être un tantinet trop lointaines. Pour arriver à ses fins, « SOMY » avait dû prendre des engagements financiers assez lourds à supporter. D'autre part, M. Remy déclarait lui-même que « SOMY » avait une gamme de production trop étendue et qu'il envisageait d'abandonner certaines productions mais progressivement.

Malgré ces développements, « SOMY » restait une affaire de famille, mais dans la conjoncture de cette époque et poussé dans les reins par les syndicats et les pouvoirs publics, M. Remy avait vu probablement trop grand.

La crise pétrolière de 1973 fit que « SOMY » ne put remplir ses obligations financières ; l'appétit sans vergogne des banques fit le reste. La « Société Générale de Banque » ne consentit pas à transformer le passif en capital comme le demandait M. Remy : c'était donc la faillite !

L'histoire de Couvin est curieuse : la Société Générale lui fit perdre tout d'abord son domaine forestier de plusieurs milliers d'hectares avant notre indépendance de 1830 ; elle fut à la base de la déconfiture de notre chevalier d'industrie Hannonet-Gendarme en 1830-31 et elle amena la faillite de la société anonyme « SOMY » en 1976, ce dernier fait confirmé par M. Remy lui-même.

En août 1976, un concordat par abandon d'actif est signé et des liquidateurs sont nommés.

Pendant un an et demi, sous le contrôle des avocats liquidateurs « SOMY » vécut en autogestion qui sauva pour un temps 180 emplois.

La société anonyme « SOMY », réalisation époustouflante de Monsieur Victor Remy, est ainsi disparue...

Les bâtiments de la société anonyme « Les Fonderies de l'Eau Noire » apportés à « SOMY » sont devenus le centre administratif de la Commune fusionnée du grand Couvin; ceux acquis de « La Couvinoise » ont été transformés en un centre commercial et ceux ayant appartenu à l'usine « Saint-Joseph » ont été démantelés et rasés et le terrain fait l'objet actuellement d'un aménagement pour un parc et une cité de logements sociaux.

(à suivre)

Paul MAGNIETTE

Bibliographie :

- Historique de la Société Anonyme « SOMY » par elle-même.
- « Couvin, dans la Calestienne, Région d'Europe » par William Devos (Archives Générales du Royaume 1998).
- « Le Couvinois, Pays des Eaux Blanche et Noire », 3^e livre (Terroir et Tourisme 1999).
- « La Métallurgie Couvinoise à l'ère industrielle » enquête par l'Écomusée de Treignes.
- L'Officiel Magazine n° 255 du 15 mars 1971.



Un camion-citerne pourrissant dans la cour à châssis de l'ancienne usine St-Joseph :

GRANDEUR ET DÉCADENCE !

SOMMAIRE

- Aublain : analyse d'un rapport de gestion communale du XIX^e siècle
par G. Baudet p. 3
- Heurts et malheurs dans la Châtellenie de Couvin au XVIII^e siècle (suite)
par R. Malpaix p. 17
- Hameau de Boutonville (suite) : le ruisseau de Scrit
par P. Moreau p. 28
- La métallurgie dans le Couvinois (suite) : les poêleries (Les Ateliers de l'Eau Noire et Somy),
par P. Magniette p. 38
- Pages dialectales : Comint scrîre an Walon ? (suite)
par P. Moreau p. 54

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées.

Le Cercle d'Histoire serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction de photographies sont expressément réservés.

Dépôt légal : D/2001/1488/132

IMPRIMERIE G. DONEUX & FILS - 5640 SAINT-GÉRARD